

Renouvellement de la Convention Collective Assurances (CCT)

La Convention Collective du secteur de l'assurance face à la crise

En octobre 2008, les syndicats ALEBA, OGBL/SBA et LCGB-SESF ont entamé les négociations avec l'Association des Compagnies d'Assurances (ACA) en vue du renouvellement de la Convention Collective de Travail des Employés d'Assurances.

Le cahier des revendications ayant été élaboré longtemps avant la crise et orienté vers un rattrapage du grand différend existant entre les CCT Assurances et Banques, les syndicats ont adopté au cours des négociations une position responsable en révisant leurs exigences à la baisse, afin de ne pas mettre en péril nos sociétés et les emplois des salariés concernés.

L'ACA avait dès le départ envisagé de profiter de cette crise pour procéder à une réduction non motivée de la masse salariale des 1759 salariés conventionnés en modifiant le mode de calcul de la prime de juin en leur faveur et aux dépens des sommes à verser bien au-delà du terme de cette convention. En plus, les représentants patronaux avaient envisagé non seulement de réduire fortement le nombre d'échelons automatiques d'ancienneté, mais aussi de remplacer les augmentations linéaires par uniquement des échelons de performance.

Après 6 mois de négociations, la dernière proposition patronale consiste à diminuer sensiblement la masse salariale pour les trois années à venir, ceci en réduisant fortement les montants de la prime de juin et en ramenant les augmentations linéaires à quasi néant.

Les syndicats seraient éventuellement d'accord avec une diminution de la prime de juin pour 2009 sous condition d'une garantie de récupération ultérieure des montants dérivés vers le trésor de guerre des entreprises, mais cela avant le terme de la CCT. Dans cette démarche, les syndicats insistent pour qu'une augmentation adéquate en guise de reconnaissance leur soit consentie en 2011.

De même, plusieurs hypothèses sur un possible échange d'une augmentation linéaire vers d'autres options garantissant le maintien dans l'emploi, ont été proposées par les syndicats.

Le 4 mai prochain se tiendra la dernière réunion de négociation dont l'issue décidera sur la saisine ou non de l'Office National de Conciliation.

Les syndicats sont d'avis que leurs propositions tiennent parfaitement compte de l'état de santé du secteur des Assurances et invitent l'ACA de ne pas diminuer les salaires et le pouvoir d'achat de leurs employé(e)s sous le couvert de la crise actuelle.

Affaire à suivre ☺

Luxembourg, le 28 avril 2009